



**DEMANDE DE PERMIS POUR LA CONSTRUCTION,  
D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE NON RÉSIDENTIEL**

Date de la demande

(Réservé à l'administration)

**COMMENT PROCÉDER POUR L'ÉMISSION DE VOTRE PERMIS :**

- Suivre **chacune des neuf (9) étapes** du présent formulaire
- Déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, incluant les documents exigés à l'**étape 8**, au comptoir de la réception de l'Hôtel de Ville situé au 1, rue du Pont;
- Prévoir de défrayer le coût du permis au montant de :
  - ✓ **75 \$ pour un bâtiment accessoire de 15 m<sup>2</sup> et moins; ou**
  - ✓ **100 \$ pour un bâtiment accessoire de 15.1 m<sup>2</sup> et plus;**
- Le Service de l'urbanisme communiquera avec vous lorsque le permis sera émis.

**N.B. :** Il vous est nécessaire de fournir tous les documents énumérés ci-dessous ainsi que toutes les informations requises pour ouvrir un dossier en vue de l'obtention d'un certificat.

**① IDENTIFICATION DU LIEU DES TRAVAUX :**

Adresse complète :	
Numéro de lot :	

**② IDENTIFICATION DU REQUÉRANT :**

Nom complet :	
Adresse complète :	
No. de téléphone :	( ) - ( ) - ( ) -
Courriel :	

**③ IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE :**

Même que le requérant?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si non, nom complet :		
Adresse complète :		
No. de téléphone :	( ) - ( ) - ( ) -	
Courriel :		





**DEMANDE DE PERMIS POUR LA CONSTRUCTION,  
D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE NON RÉSIDENTIEL**

Date de la demande

(Réservé à l'administration)

**7 DIMENSIONS ET REVÊTEMENTS:**

Inscrivez toutes les informations dans les cases et bulles appropriées afin de bien décrire votre construction. Vous pouvez indiquer vos dimensions en pieds, en pouces ou en mètres.

La base du bâtiment sera construite de :

Toit recouvert de :

Murs recouverts de :

Hauteur des murs :

Longueur du bâtiment :

Largeur du bâtiment :

**8 N'OUBLIEZ SURTOUT PAS DE FOURNIR AVEC LE PRÉSENT DOCUMENT :**

- Une copie de l'acte notarié si vous êtes **nouveau propriétaire** OU une procuration si vous agissez à titre de requérant au nom du propriétaire;
- Une copie de votre certificat de localisation montrant l'implantation de la construction par rapport aux limites de propriété, aux bâtiments et aux milieux sensibles (lac, cours d'eau et milieu humide);
- La liste des matériaux de revêtement extérieur et leurs couleurs;
- Un plan de construction à l'échelle;
- L'annexe - Construction d'un bâtiment non résidentiel, si vos travaux sont réalisés en zone inondable. L'Annexe est disponible sur notre site Web.



**DEMANDE DE PERMIS POUR LA CONSTRUCTION,  
D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE NON RÉSIDENTIEL**

Date de la demande

(Réservé à l'administration)

9

**SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE :**

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux sans l'obtention d'un permis ou certificat.

**RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR :**

*Veillez consulter le site Web de la Municipalité de Labelle pour visualiser les règlements d'urbanisme en vigueur (<https://www.municipalite.labelle.qc.ca/reglementation-d-urbanisme>).*

*Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 819 681-3371 poste 5012.*